

09.05.2003 – 10:30 Uhr

Rendre les demandeurs d'asile aptes au retour

Fribourg (ots) -

Le débat sur l'asile doit s'institutionnaliser et dépasser les cloisonnements entre les niveaux d'organisation politique

L'Initiative des villes entend maintenir l'aptitude au retour des demandeurs d'asile ainsi que les occuper et les former durant leur séjour en Suisse. Elle exige le financement d'un nombre suffisant de programmes d'occupation, de travail et de formation. Elle estime que l'argent sera ainsi bien mieux employé qu'en condamnant les demandeurs d'asile à l'inactivité au moyen d'interdictions de travail et en les rendant dépendants de l'assistance publique.

Celui qui est tenu à l'écart du travail perd son sens de l'initiative. Il peut tomber malade ou sombrer dans la délinquance. A l'inverse, travailler et se former contribue à l'intégration ici et maintenant ou plus tard, une fois retourné dans son pays d'origine. Consacrant sa conférence de printemps à la politique d'asile, l'Initiative des villes souligne qu'il convient de limiter le plus possible les interdictions de travail imposées aux demandeurs d'asile. Tout comme pour les Suisses, le principe "du travail plutôt que l'aide sociale" doit s'imposer, déclare Ruedi Meier, président de l'Initiative et directeur des affaires sociales de la ville de Lucerne. Le marché du travail n'offrant pas cette possibilité à chacun, la Confédération doit participer au financement de programmes offrant des occupations d'utilité collective aux demandeurs d'asile.

Investir dans le futur des enfants et des adolescents

L'une des huit exigences formulées par l'Initiative concerne la nécessité d'utiliser le temps passé en Suisse pour offrir une formation aux enfants et aux adolescents. "Il ne suffit pas de les autoriser à suivre l'enseignement obligatoire !" déclare Ursula Begert, conseillère municipale, il y a peu encore en charge de la question de l'asile pour la Ville de Berne. "Ils ont besoin d'une formation professionnelle rendant possible leur avenir dans leur pays d'origine". Beaucoup en effet y retourneront après un certain temps passé dans notre pays.

Institutionnaliser la collaboration entre villes, cantons et Confédération

Impossible de trouver des solutions aux questions posées par l'asile à un seul échelon de la politique fédérale ou de les résoudre à l'occasion d'une unique rencontre. Présidente de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales et invitée de l'Initiative des villes, Ruth Lüthi l'a rappelé avec force. Pour que le thème de l'asile soit traité de manière coordonnée et dans la continuité, Initiative des villes et cantons estiment que la Conférence tripartite sur les agglomérations - au sein de laquelle Confédération, cantons et agglomérations sont représentés - doit être chargée d'organiser la collaboration.

Contact:

On trouve le texte des exposés sur le site Internet de l'Initiative: www.staedteinitiative.ch ou www.initiative-villes.ch
numéro d'appel téléphonique le jour de la conférence (9 mai 2003):
Tel. +41/76/399'12'66

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003533/100462800> abgerufen werden.